

C) LE MINISTÈRE LOUTSCH

Le 5 novembre Welter apprit que la Souveraine avait accepté la démission du Gouvernement présidé par Mathias Mongenast et nommé membres du nouveau cabinet Messieurs Hubert Loutsch, Guillaume Soisson, Edmond Reiffers et J.-B. Sax. On voit d'ici de quels qualificatifs furent dotés ceux qui devaient rencontrer en Michel Welter un adversaire farouche. Qu'on nous permette de passer outre et d'en arriver à ce que Welter considère comme «la mission excessivement simple du gouvernement Loutsch; donner la contresignature nécessaire à la dissolution de la Chambre.»

Le 8 novembre les membres de la majorité parlementaire se réunirent à l'Hôtel Brasseur. «Après l'ouverture de l'assemblée personne ne demanda la parole. Mais, comme si on attendait de moi une parole réconfortante ou libératrice, on me demanda d'exposer ma manière de voir.

«On a déplacé les questions et les responsabilités, dit Welter . . . D'après ce qu'on a appris, il y a eu désaccord entre le Gouvernement qui proposait Edouard Oster et la Grande-Duchesse qui s'opposait à sa nomination . . . Le Gouvernement a démissionné et il a été remplacé. Tout cela est logique, constitutionnel. Il n'y a pas trace d'inconstitutionnalité, et tout ce que les journaux ont écrit est de la haute fantaisie. Personne ne peut savoir et personne n'a le droit de savoir ce qui s'est passé entre les membres du Gouvernement et la Grande-Duchesse . . . Le conflit est donc terminé. Il ne touche en rien la Chambre, qui ne s'est pas déclarée solidaire avec le Gouvernement quant à la question Oster . . . » Il n'y a donc pas conflit entre la Couronne et la Chambre, mais ce conflit est imminent, dès la rentrée, à cause de la présence d'un cabinet s'appuyant sur une minorité, à moins que le Gouvernement ne prenne les devants et ne procède à la dissolution avant l'ouverture réglementaire qui doit avoir lieu le 9 novembre. Et même si cela ne devait pas arriver, d'après Welter le président du Gouvernement avait en poche le décret de dissolution, supposition qui engageait le chef de la Gauche à se demander «s'il fallait provoquer tout de suite la dissolution ou bien tâcher de faire traîner les choses en longueur, en ne renversant pas le cabinet dès la rentrée et en le laissant faire pour qu'il commette des fautes et qu'il se compromette.» Pour Welter il résulte clairement que «par des manœuvres habiles», la Droite était arrivée à évincer la majorité . . . celle-ci ayant laissé s'établir la légende qu'elle, majorité, voulait imposer la nomination Oster à la Couronne. «C'était stupide! Que les ministres aient songé et essayé de le faire, c'était leur affaire. Mais jamais la Chambre n'a pensé de le faire, ni essayé de le faire. Doit-elle se déclarer maintenant solidaire avec le cabinet démissionnaire?» D'après Welter, non, l'affaire Oster ne valant pas le risque d'exposer le pays, après la dissolution de la Chambre et une victoire de la Droite, «à la domination cléricale.» Welter propose de demander une audience à la Grande-Duchesse pour tâcher de la décider à ajourner la dissolution et pour lui dire que les partis de Gauche parviendraient à former un cabinet se basant sur la majorité «tout en se